



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

6 juin 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Nicole Piuze :

- Mme Piuze interpelle les membres du conseil municipal quant au stationnement sur la rue Fournier. Elle prétend qu'il est dangereux de sortir de son entrée lorsqu'il y a plusieurs véhicules de stationner en bordure de la rue. Elle souhaite que ce problème soit réglé rapidement.

Réponse

- Le maire lui répond que nous prenons acte de son commentaire et que nous analyserons le dossier.

Monsieur Benoit Harrisson :

- M. Harrisson souhaite savoir si la Ville a donné le terrain sur le boulevard Père-Lamarche pour la construction des logements adaptés.

Réponse

- Le maire lui répond par l'affirmative en précisant qu'il y avait certaines conditions dans l'acte notarié.
- M. Harrisson demande s'il y aura congé de taxes foncières pour ce bâtiment pendant 25 ans.

Réponse

- Le maire explique qu'il s'agit d'un programme de loyers adaptés et qu'il est permis pour une municipalité d'accorder une aide complémentaire au programme *AccèsLogis* en accordant des crédits de taxes.
- M. Harrisson prétend que le gouvernement fédéral souhaite se départir du port de mer et mentionne qu'il espère que la Ville ne se portera pas acquéreuse de cette structure.

Réponse

- Le maire lui répond que ce n'est pas actuellement dans les plans de la municipalité.